

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Fourniture

Nos fournitures sont strictement limitées travaux spécifiés à l'offre. Nos propositions ne constituent un engagement ferme qu'après acceptation écrite des commandes.

Toutes nos offres sont sans engagement et valable pendant un maximum de 3 mois sauf indication contraire.

Prix

Nos prix sont basés sur les conditions économiques en vigueur au moment de l'offre et peuvent être réajustés en fonction des modifications intervenues à ces conditions, depuis la date de l'offre jusqu'à l'achèvement complet de la commande, dans la mesure où ces modifications en vigueur ont une incidence sur les éléments constituant notre prix de revient.

Délai de livraison

Nous prenons toutes nos dispositions pour respecter les délais de livraison.

Nos délais de livraison sont estimés de bonne foi sur la base des prévisions de fourniture de la matière.

Le retard dans la livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à l'annulation de la commande.

Nous déclinons toute responsabilité du chef de retard éventuel de livraison et tout droit à indemnité est exclu.

Expédition

Les marchandises sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur.

Lorsqu'il y a mise à disposition, l'acheteur s'engage à prendre livraison de la marchandise au plus tard huit jours après la mise à disposition dans nos usines.

Facturation et paiement.

Sauf stipulation contraire et écrite, toutes nos factures sont payables à 30 jours fin de mois au siège social d'Interdécoupe.

En cas de non paiement d'une facture à son échéance, nous nous réservons le droit d'exiger le paiement immédiat de toute autre somme due et de résilier tout marché pour les quantités restant à livrer. Une indemnité de 12 % l'an majorée d'une clause pénale de 15 % avec un minimum de 50 € sera due en compensation du dommage résultant de l'augmentation des frais généraux provenant du retard ou de l'absence de règlement et des démarches nécessaires en vue de la récupération.

Nous nous réservons le droit de facturer et d'exiger le paiement immédiat de toute commande qui n'aura pas été enlevée dès sa mise à disposition coïncidant avec la date de livraison fixée même en l'absence de toute mise en demeure.

S'il nous apparaît que le crédit de l'acheteur se détériore, notamment s'il y a des mesures d'exécution judiciaire prises contre l'acheteur et/ou en cas d'événements qui mettent en question la bonne exécution des engagements pris ou les rendent impossible. Nous nous réservons le droit, même si les marchandises ont déjà été totalement ou partiellement expédiées, de suspendre totalement ou partiellement la commande et d'exiger des garanties nécessaires. En cas de refus de l'acheteur, nous nous réservons le droit d'annuler entièrement ou partiellement la commande. Tout ceci sans préjudice de nos droits à tous dommages et intérêts.

Clause de réserve de propriété

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement. Les risques sont à charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. En cas de revente, les marchandises, même transformées, nous appartiennent. L'acheteur nous cède toutes les créances résultant de la revente.

Contestation

En cas de contestation, seuls les tribunaux de Liège sont compétents.

Aucun retour, ni réclamation, ne sera admis au délai de 8 jours après la date de livraison des marchandises.